

y a une *France rhénane*, ou, comme certains Rhénans l'ont dit d'eux-mêmes, qu'il y a des *Allemands de France*, mais pourtant, il y a de la France et du français en Rhénanie. — Au Nord, la France, pour lui tenir lieu de frontière, a une enceinte.

La limite conventionnelle de 1814 est, à peu de chose près, en plus vers la source de l'Oise et vers la Meuse, des deux côtés de la pointe de Givet, au-dessus de Sarrebrück et autour de Landau, en moins sur deux autres points dans la Sarre et dans le Bas-Palatinat, celle de 1792, qui n'est pas très différente de celle de 1681. La limite perfide de 1815 entame gravement la ligne défensive sur l'Oise, sur la Meuse, sur la Sambre, vers Chimay et Givet, vers Sarrelouis et Sarrebrück, vers Landau. On en aperçut tout de suite les pièges. Une Commission fut instituée en 1818, qui travailla trois ans et dont la cheville ouvrière fut le rapport du général de Maureillan. Ses conclusions, quoique très sages et ne réclamant pas un grand effort financier, n'aboutirent point à des résultats positifs, parce que, ses séances closes et elle dissoute, il ne se trouva plus personne pour les soutenir et veiller à ce qu'elles fussent traduites en actes. Après 1815, la défense des frontières du Nord et du Nord-Est devait, suivant elle, consister d'abord en ce qui demeurerait debout de l'organisation de Vauban, principalement les villes de Dunkerque, Lille, Valenciennes, Maubeuge, Rocroi,